



LE FFEM EN BREF



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

LE FFEM	3
LES CHIFFRES	4
GOVERNANCE	6
LES THÉMATIQUES PRIORITAIRES	7
PROTECTION ET VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ.....	8
FORÊTS ET TERRES AGRICOLES DURABLES.....	10
RÉSILIENCE DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES.....	11
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET VILLES RÉSILIENTES.....	12
CYCLE DE VIE DES PRODUITS, POLLUTIONS, DÉCHETS.....	14
TRAVAILLER AVEC LE FFEM	15

Coordination et rédaction : FFEM, Delphine Donger, Juliette Lebourg

Maquette : Ivan Pharabod

Crédits : p.8 Frank Ribas-BRLI/FFEM ; p.10 S.Kambou/AFD ; p.11 Alexis Rosenfeld/FFEM, p. 12 Francesco Zizola; p.14 Ezra Acayan/AFD

Imprimé par le service reprographie de l'AFD sur un papier certifié FSC.

LE FFEM

INNOVER POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) intervient depuis 25 ans dans les pays en développement, pour financer des projets conciliant **préservation de l'environnement et développement local**. Il occupe une place unique dans le paysage des bailleurs de fonds internationaux bilatéraux, en mettant l'**innovation** au cœur de son action. Ses projets ont pour but de préserver **la biodiversité, le climat, les eaux internationales, les terres, la couche d'ozone**, et de lutter contre les **pollutions chimiques**. Ils sont à même de générer localement des bénéfices à **la fois environnementaux, sociaux et économiques**.

UNE APPROCHE PARTENARIALE

Le FFEM finance des projets portés par des acteurs des **pays du Sud comme du Nord, publics ou privés** (ONG, collectivités et communautés locales, établissements publics, entreprises, etc.), et travaille en partenariat avec d'autres bailleurs et organisations internationales. Les projets qu'il finance sont également soutenus par les ministères membres de son Comité de pilotage ou par l'Agence Française de Développement.

DIFFUSION DES ENSEIGNEMENTS ET DES BONNES PRATIQUES

Au travers de ces projets, le FFEM cherche à diffuser des nouvelles méthodes et pratiques. Il accompagne ainsi des **projets-pilotes** pour tester des solutions et en tirer des enseignements. Il facilite ensuite leur **diffusion**, pour que les solutions les plus efficaces puissent être déployées dans d'autres lieux ou à plus grande échelle par d'autres bailleurs.

LES CHIFFRES



121

projets en cours



120 M€

de budget pour 2019-2022

Depuis 1994

333

projets, dans plus de **120** pays
dont **69** % en **Afrique**

388

M€ engagés par le FFEM, pour un montant total
des projets de **4** Md€

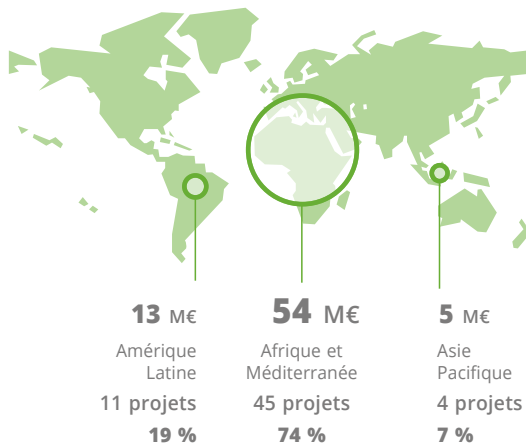
PORTEURS DE PROJETS

2015-2018



2015-2018

ENGAGEMENTS FINANCIERS PAR RÉGION



ENGAGEMENTS FINANCIERS PAR THÉMATIQUE





GOUVERNANCE

La gouvernance du FFEM repose sur trois organes qui interagissent dès la phase d'élaboration de sa stratégie et jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle des projets.



Le comité de pilotage (COPIL)

Instance décisionnelle

6 institutions membres du FFEM

Se prononce sur la politique générale du FFEM et décide du financement des projets après avis du comité scientifique et technique et du secrétariat.

Il regroupe les ministères :

- de l'Economie et des Finances,
- de l'Europe et des Affaires étrangères,
- de la Transition écologique et solidaire,
- de l'Enseignement supérieur,
- de la Recherche et de l'Innovation,
- de l'Agriculture et de l'Alimentation

et l'Agence française de développement (AFD).



Le comité scientifique et technique

Instance consultative

12 personnalités qualifiées

Inspire les orientations stratégiques, garantit la pertinence des projets financés et contribue au suivi et à l'évaluation des projets.



Le secrétariat

Instance opérationnelle

13 agents permanents

Participe à chaque étape du cycle des projets : instruction, suivi en exécution, capitalisation et communication.



Stéphanie Bouziges-Eschmann,
Secrétaire générale



Aurélien Ahmim-Richard,
Forêts-Agriculture



Constance Corbier-Barthaux,
Biodiversité



Janique Etienne,
Eaux internationales – Solutions fondées sur la nature



Diane Menard,
Pollution – Déchets – Ozone



Dominique Richard,
Climat – Transition énergétique



Laurence Alligbonnon,
Conventions de financement



Elisabeth Carpentier,
Décaissements



Elisabeth Coulibaly,
Communication



Delphine Donger,
Responsable communication



Philippe Humbert-Droz,
Conformité - versements



Diane Ngo,
Affaires générales et budgétaires



Carine Perillier,
Assistante coordinatrice

LES THÉMATIQUES PRIORITAIRES



L'action du FFEM répond notamment aux engagements de la France pris dans le cadre des Conventions de Rio sur la diversité biologique, les changements climatiques et la lutte contre la désertification. Pour la période 2019-2022, le FFEM concentre son action sur cinq thématiques prioritaires, qui s'inscrivent dans la continuité des précédentes stratégies, tout en identifiant de nouvelles niches d'innovation :

- **Protection et valorisation de la biodiversité**
- **Forêts et terres agricoles durables**
- **Résilience des écosystèmes aquatiques**
- **Transition énergétique et villes résilientes**
- **Cycle de vie des produits, pollutions, déchets**

Quelle que soit la thématique, le FFEM porte également une attention particulière aux modalités d'innovation, telles que :

- Les technologies numériques
- Les solutions fondées sur la nature
- L'innovation frugale
- L'approche « One Health »



PROTECTION ET VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ

L'érosion massive de la biodiversité à l'échelle mondiale pénalise souvent, comme le changement climatique, les populations les plus vulnérables. Les projets soutenus par le FFEM visent à la fois la **conservation de la biodiversité**, grâce à des systèmes d'aires protégées performants, et sa **valorisation** en tant que moteur d'un développement socio-économique équitable et durable.

L'action du FFEM se concentre sur :

- la **préservation de systèmes d'aires protégées écologiquement performantes**
- la **structuration de filières issues de la biodiversité**
- la **reconnaissance de territoires pilotes à « haute ambition biodiversité »**

EXEMPLE DE PROJET

FINANCEMENT DURABLE DU PARC NATIONAL DES MONTAGNES DE RWENZORI

Le massif du Rwenzori offre une biodiversité unique et des services environnementaux essentiels aux populations locales. Les 2 millions de personnes vivant en aval dépendent aussi de la bonne gestion de ses ressources en eau, nécessitant des pratiques agricoles adaptées, afin d'éviter l'érosion des sols. Ce projet vise à mettre en place un mécanisme pilote de paiements pour services environnementaux (PSE), formalisé par un contrat entre des producteurs en amont, qui s'engagent à adopter des pratiques anti-érosives, et une entreprise en aval du même bassin versant, qui leur verse en échange une compensation financière.



Afrique

UGANDA

Bénéficiaire

WWF France et WWF-Ouganda

Institution FFEM porteuse du projet

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Contribution du FFEM

700 000 €

Montant total du projet

2 109 427 €

Cofinanceurs

Union Européenne, Partenaires privés



PPI

FOCUS SOLUTION DE FINANCEMENT

LE PPI, UN PROGRAMME D'APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE

Créé en 2006, ce programme financé par le FFEM et géré par le comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) appuie la société civile du Sud dans **la préservation de la biodiversité** et la **lutte contre le changement climatique**, tout en améliorant les conditions de vie des populations locales, notamment par la création d'activités génératrices de revenus.

LE PPI RÉPOND À UN DOUBLE DÉFI

- Préserver les écosystèmes et les espèces dont dépendent directement les populations locales.
- Renforcer les capacités et l'influence des OSC locales.

Les PPI en cours ont permis le lancement d'appels à projets sur la conservation ou les solutions fondées sur la nature, au profit d'OSC d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale, de Madagascar et du Maghreb.

DES ACTIONS DE TERRAIN

Le PPI fournit aux OSC un accompagnement de terrain, décliné sur mesure en fonction des besoins des organisations.

DEPUIS 13 ANS

8,6 millions €
de financement du FFEM

194 OSC bénéficiaires

DES RÉSULTATS CONCRETS

489 110 ha d'aires protégées créées

62 plans d'aménagement ou de gestion d'aires protégées développés

75 structures de gouvernance et de gestion mises en place et/ou renforcées

102 inventaires et protocoles de suivi d'espèces élaborés

11 espèces de mammifères emblématiques dont la sauvegarde a été améliorée

3 unités de compostage créées pour 3 000 tonnes de déchets ménagers recyclés par an

Plus de 100 OSC accompagnées sur le volet renforcement de capacités

95 projets de création de filières de commercialisation de produits naturels

77 % des OSC partenaires toujours en activité depuis la réalisation de leur projet PPI

245 projets financés
dans 33 pays dont 28 en Afrique

5 PPI déjà financés



FORÊTS ET TERRES AGRICOLES DURABLES

L'agriculture, la déforestation et les autres usages des terres représentent près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique et provoquent une perte accélérée de la biodiversité.

Les projets agricoles et forestiers soutenus par le FFEM, à l'échelle des territoires ou des filières, contribuent de manière simultanée aux trois grands enjeux de **préservation de la biodiversité**, de **lutte contre les changements climatiques** et de **lutte contre la désertification et la dégradation des terres**.

L'action du FFEM se concentre sur :

- **la gestion concertée des territoires ruraux**
- **la performance environnementale des filières agricoles et forestières**
- **la lutte contre la déforestation**

EXEMPLE DE PROJET

AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE DANS LA RÉGION DU PACIFIQUE COLOMBIEN

Avec ses 5 millions d'hectares de forêt, la région du Pacifique Colombien est considérée comme un hotspot de biodiversité. Elle fait cependant face à un déboisement important, notamment en raison de la commercialisation illégale du bois, une source de revenu essentielle pour les communautés locales. Ce projet a pour objectif d'accompagner l'aménagement forestier communautaire pour une exploitation durable, rentable et légale des forêts, et de lutter contre la déforestation. Il vise à renforcer les outils et compétences des acteurs de la gestion forestière, à mettre en place des sites pilotes de gestion durable des forêts et à produire des connaissances pour informer les politiques publiques forestières.



Amérique latine

COLOMBIE

Bénéficiaire

Fondo para la Acción Ambiental y la Niñez

Institution FFEM porteuse du projet

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Contribution du FFEM

1 200 000 €

Montant total du projet

9 552 000 €

Cofinanceurs

Union Européenne, CODECHOCO, CORPOURABA, Fondo para la Acción Ambiental y la Niñez, UTCh "maderas chocó"



RÉSILIENCE DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES

L'effet combiné des pressions anthropiques et du changement climatique sur les écosystèmes aquatiques remet en cause leur capacité de régulation et d'adaptation. Les projets soutenus par le FFEM sur les écosystèmes marins, côtiers et d'eau douce, contribuent à la fois aux enjeux de [protection des eaux internationales](#), de [conservation de la biodiversité](#) et de [lutte contre le changement climatique et ses effets](#).

L'action du FFEM se concentre sur :

- la préservation et la gouvernance de la haute mer
- la résilience des littoraux et petits territoires insulaires
- la résilience des zones humides et des bassins transfrontières

EXEMPLE DE PROJET

RESTAURATION, CONSERVATION ET GESTION DURABLE DES MANGROVES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les mangroves servent d'habitat à de nombreuses espèces animales et végétales menacées et sont donc essentielles à leur survie. Elles jouent par ailleurs un rôle majeur dans l'atténuation des impacts du changement climatique : elles sont des remparts contre les tempêtes et contribuent au stockage du carbone. Ce projet vise à accroître l'atténuation et l'adaptation au changement climatique des zones humides côtières en restaurant des mangroves et en favorisant leur gestion durable. Il mise également sur un transfert de technologies et de compétences entre le Costa Rica et le Bénin pour la restauration de sites pilotes, puis une répliquabilité à grande échelle.



Amérique latine, Afrique

COSTA RICA, BÉNIN

Bénéficiaire

Système National des Aires de Conservation (SINAC) du Costa Rica

Institution FFEM porteuse du projet

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Contribution du FFEM

1 270 000 €

Montant total du projet

6 646 854 €

Cofinanceurs

FAO, GIZ, PNUD, Agence Béninoise de l'Environnement, Fondation Neotrópica, GEF, Institut EPOMEX



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET VILLES RÉSILIENTES

Les territoires, en particulier urbains, sont marqués par des enjeux climatiques (augmentation des émissions de gaz à effet de serre), démographiques (la moitié de l'humanité vivant actuellement dans des villes), environnementaux (pression de l'urbanisation sur les écosystèmes) et sociaux (impacts sur le cadre de vie et la santé). Le FFEM soutient des projets d'**atténuation**, notamment dans les secteurs de consommation diffuse d'énergie (bâtiment, transport, climatisation), et des projets d'**adaptation au changement climatique**.

L'action du FFEM se concentre sur :

- **l'adaptation des villes au changement climatique et aux risques naturels**
- **la sobriété en carbone et efficacité énergétique**
- **les nouvelles technologies pour la gestion des systèmes énergétiques**

EXEMPLE DE PROJET

DÉVELOPPEMENT DE HAMMAMS DURABLES

Les hammams font partie de la culture marocaine, mais leur viabilité est menacée par une augmentation de leurs coûts en combustibles et en eau, ainsi que par les pollutions qu'ils génèrent. Le projet entend répondre à ces défis par la modernisation des hammams sur le plan sanitaire, social, économique et environnemental. Il accompagne pour cela le développement de technologies et de pratiques propres et économes, notamment dans les domaines de l'approvisionnement et du conditionnement de combustible, ainsi que de la gestion et de la distribution de l'eau chaude propre dans les hammams.



Afrique

MAROC

Bénéficiaire
GERES

Institution FFEM porteuse du projet
**Ministère de la Transition écologique
et solidaire**

Contribution du FFEM

1 000 000 €

Montant total du projet
2 676 859 €

Cofinanceurs

GERES, Propriétaires des Hammams

FISP-CLIMAT

UNE SOLUTION DE FINANCEMENT POUR UN SECTEUR PRIVÉ INNOVANT

Créée en 2012, la **Facilité d'innovation du secteur privé dans le domaine du changement climatique (FISP-CLIMAT)** finance en subvention ou en avance renouvelable des **projets innovants du secteur privé visant l'atténuation et/ou l'adaptation aux effets du changement climatique**, sélectionnés sur appels à projets.

Un financement est apporté aux entreprises en partenariat avec les autorités locales et la société civile des pays en développement, pour des projets pouvant être reproduits et apportant des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.

Des appels à projets spécifiques sont régulièrement lancés.

LES CHIFFRES

Près de **214** projets soumis

13 en cours d'exécution

5 terminés

Afrique et Méditerranée

83 % des projets

81 % du montant

PME des pays en développement

47 % des porteurs

54 % du montant

13 M€ de budget

7,7 M€ engagés par le FFEM
entre 2013 et 2018, sur les 48 M€
financés au total

EXEMPLES DE PROJET

Dessalement d'eau de mer par osmose inverse alimentée en énergie solaire photovoltaïque

Afrique
Ile Rodrigues

Bénéficiaire
Mascara (et Quadran/Aérowatt)

Montant total du projet
676 000 € dont 184 000 € du FFEM

Institution FFEM soutenant le projet
Ministère de l'Economie et des Finances

Électrification de zones rurales par des mini-réseaux gazogène privés

Asie-Pacifique
Cambodge

Bénéficiaire
IED Invest

Montant total du projet
2 033 438 € dont 430 000 € du FFEM

Institution FFEM soutenant le projet
Ministère de l'Economie et des Finances

Utilisation de froid solaire (Cryosolar) pour améliorer l'adaptation des pêcheries sénégalaises

Afrique
Sénégal

Bénéficiaire
Valorem

Montant total du projet
462 000 € dont 138 000 € du FFEM

Institution FFEM soutenant le projet
Ministère de l'Economie et des Finances



CYCLE DE VIE DES PRODUITS, POLLUTIONS, DÉCHETS

Les activités anthropiques peuvent générer des pollutions (terrestres, aquatiques ou atmosphériques) menaçant la santé humaine, celle de la faune et celle des écosystèmes.

Les projets soutenus par le FFEM s'inscrivent notamment dans les objectifs de **lutte contre la pollution chimique** et de **gestion des déchets dangereux et plastiques**.

L'action du FFEM se concentre sur :

- ③ la consommation et la production durables
- ③ les polluants chimiques et les polluants climatiques à courte durée de vie
- ③ les déchets dangereux et les déchets plastiques

EXEMPLE DE PROJET

GESTION DURABLE DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (D3E)

Constitués de nombreux composants toxiques et polluants, les D3E nécessitent une collecte adaptée. Face à une forte croissance économique et démographique, les pays en développement connaissent une augmentation rapide du flux de ces déchets, majoritairement gérés par le secteur informel. Le projet WEEECAM vise à démontrer la faisabilité d'une activité de traitement et de valorisation des D3E, grâce à la réalisation de deux installations dans les villes de Douala et Yaoundé. Il entend enfin capitaliser sur l'expérience du projet dans le but de faciliter la reproduction d'initiatives similaires dans d'autres pays en développement.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
--------------------------------------	--	---	--

Afrique

YAOUNDÉ ET DOUALA, CAMEROUN

Bénéficiaire

La Guilde Européenne du Raid (GER)

Institution FFEM porteuse du projet

**Ministère de l'Europe et des Affaires
étrangères, Ministère de la Transition
écologique et solidaire**

Contribution du FFEM

1 700 000 €

Montant total du projet

3 400 000 €

Cofinanceurs

**ADEME, Mairie de Paris
Syctom, La Guilde du Raid**

TRAVAILLER AVEC LE FFEM



LA SUBVENTION DU FFEM SE SITUE ENTRE 500 000 ET 2 MILLIONS € PAR PROJET

ELLE REPRÉSENTE

- **30%** du budget global du projet en général,
- **50%** du budget global pour un projet présentant un caractère remarquable d'innovation ou porté par des acteurs du Sud et dont les cofinancements viennent du Sud.

La durée des opérations du FFEM est généralement de 3 à 5 ans.

8 critères d'éligibilité

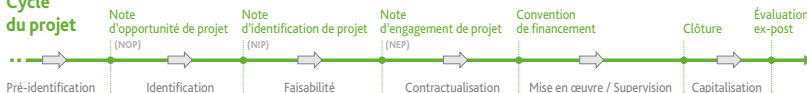
- contribution à la préservation de l'environnement mondial ;
- contribution au développement durable local dans un ou des pays en développement ;
- caractère innovant ;
- caractère démonstratif et reproductible ;
- pérennité économique et financière après projet ;
- viabilité au plan écologique et environnemental ;
- acceptabilité sociale et culturelle ;
- cadre institutionnel adéquat.

Présenter un projet au FFEM

Chaque projet cofinancé par le FFEM est présenté au comité de pilotage (COPIL) avec le soutien d'une ou plusieurs des six institutions membres du COPIL et l'appui du secrétariat. Pour présenter un projet au FFEM, le porteur de projet doit donc obtenir le soutien formel de l'une d'entre elles.

L'instruction d'un projet implique le secrétariat et le comité scientifique et technique, qui rendent tous deux un avis sur le projet, et le COPIL qui approuve l'identification et décide, in fine, du financement du FFEM.

Cycle du projet



Pour plus d'informations

Les contacts auprès de chacune des institutions membres du COPIL, le cycle d'instruction d'un projet, les modèles de documents-supports, les critères d'éligibilité détaillés ainsi que la stratégie 2019-2022 sont disponibles sur le site www.ffem.fr.

INSTITUTIONS MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DU FFEM

Ministère de l'Economie et des Finances

Direction générale du Trésor
139 rue de Bercy - 75572 Paris cedex 12
www.economie.gouv.fr

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Direction générale de la Mondialisation, de la Culture, de l'Enseignement et du Développement international
Sous-direction de l'Environnement et du Climat
27 rue de la Convention - CS 91533 - 75732 Paris cedex 15
www.diplomatie.gouv.fr

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Direction des Affaires européennes et internationales
Tour Pascal A - 92055 La Défense Cedex
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Direction générale pour la Recherche et l'Innovation
1 rue Descartes - 75005 Paris
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Sous-direction des Échanges internationaux
3 rue Barbet-de-Jouy - 75349 Paris 07 SP
www.agriculture.gouv.fr

Agence française de développement

5 rue Roland Barthes - 75598 Paris Cedex 12
www.afd.fr

SECRÉTARIAT DU FFEM

Agence française de développement
5 rue Roland Barthes 75598 Paris Cedex 12
tel. +33 1 53 44 42 42 | fax +33 1 53 44 32 48
www.ffem.fr • contact : ffem@afd.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



@FFEM_Fr



FFEM - Fonds français pour l'environnement mondial



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL